



**Monsieur Olivier Dussopt**

Ministre du Travail, du Plein emploi et de  
l'Insertion  
127, rue de Grenelle  
75007 Paris

Paris, le 27 septembre 2022

Monsieur le Ministre,

Vous avez adressé le 16 septembre dernier, à chacune de nos organisations, un courrier d'invitation à négocier sur le partage de la valeur, assorti d'un document d'orientation. Nous vous en remercions.

Nous avons, avant de vous répondre, souhaité nous concerter.

Il ressort de la réunion tenue ce jour que nous souhaitons négocier sur ce thème et le présent courrier vous le confirme. Conformément à l'accord sur le paritarisme de négociation en date du 14 avril 2022, le périmètre exact de cette négociation sera fixé en tout début des travaux.

Toutefois, le calendrier proposé ne paraît pas compatible avec les contraintes d'une négociation par nature complexe. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons bien entendu engager cette négociation dans les meilleurs délais, mais avec une échéance qui se situerait au 31 janvier 2023.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Laurent Berger**

**Frédéric Souillot**

**François Hommeril**

**Cyril Chabanier**

**Geoffroy Roux de Bézieux**

**François Asselin**

**Dominique Métayer**